

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS
ÊTRE DISTRIBUÉ AUX AGENCES DE TRANSMISSION
DES ÉTATS-UNIS NI ÊTRE DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS

Clôture par Boralex du placement par voie de prise ferme de 110 M\$

Montréal, Québec, 12 janvier 2015 – Boralex inc. (TSX : BLX) (« **Boralex** » ou la « **Société** ») a annoncé aujourd'hui la clôture du placement par voie de prise ferme (le « **placement** ») d'actions ordinaires de catégorie A de Boralex (les « **actions ordinaires** ») pour un produit brut d'environ 110 011 500 \$. Le placement a été réalisé par l'entremise d'un consortium de preneurs fermes mené par Financière Banque Nationale Inc., qui comprenait BMO Nesbitt Burns Inc., Marchés Mondiaux CIBC Inc., Valeurs mobilières Desjardins inc., Valeurs Mobilières TD Inc. et Valeurs mobilières Cormark Inc. (collectivement, les « **preneurs fermes** »), et qui ont acheté, selon une convention de prise ferme, un nombre global de 8 430 000 actions ordinaires de la Société au prix de 13,05 \$ l'action.

En outre, les preneurs fermes ont l'option, pouvant être levée sur une période de 30 jours suivant la date de la clôture du placement, d'acheter jusqu'à 1 264 500 actions ordinaires supplémentaires au prix de 13,05 \$ l'action pour un produit brut additionnel d'au plus 16 501 725 \$ afin de couvrir les attributions excédentaires, s'il y a lieu, et à des fins de stabilisation du marché (l'« **option d'attribution excédentaire** »). Si l'option d'attribution excédentaire est levée intégralement, le produit brut du placement totalisera 126 513 225 \$.

Les actions ordinaires ont été placées au moyen d'un prospectus simplifié daté du 5 janvier 2015 (le « **prospectus** ») dans toutes les provinces du Canada. Le produit du placement sera affecté au remboursement intégral du crédit-relais de 100 M\$ d'une durée d'un an consenti par la Banque Nationale du Canada relativement à l'acquisition par Boralex d'Enel Green Power France SAS, au financement du fonds de roulement et aux fins générales de l'entreprise.

Les titres qui ont été vendus n'ont pas été, et ne seront pas, inscrits en vertu de la *Securities Act of 1933* des États-Unis, en sa version modifiée, et ces titres n'ont pas été placés aux États-Unis ou auprès de personnes américaines ou vendues dans ce pays ou à de telles personnes ou pour le compte ou au profit de telles personnes sans une telle inscription, sauf si une dispense des obligations d'inscription de ces lois a été obtenue. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et il n'y aura pas la vente de titres dans un État où ce type de placement, de sollicitation ou de vente serait interdit.

Le présent communiqué ne constitue pas un placement de titres aux États-Unis. Les titres ne doivent pas être vendus aux États-Unis sans une inscription ou l'obtention d'une dispense des obligations d'inscription.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. À l'heure actuelle, la Société opère une base d'actifs totalisant une puissance installée de plus de 940 MW au Canada, en France et dans le nord-est des États-Unis. De plus, Boralex est engagée, seule ou avec des partenaires canadiens et européen, dans des projets énergétiques en développement représentant plus de 100 MW additionnels qui seront mis en service d'ici la fin 2015. Employant plus de 200 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'électricité, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des réglementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir, sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Investisseurs

Marc Jasmin
Directeur, relations investisseurs
Boralex inc.
(514) 284-9868
marc.jasmin@boralex.com